

# Registre public d'accessibilité

## Piscine Gabriel Mercier





# Introduction – Rappel réglementaire

Les gestionnaires d'ERP doivent mettre à disposition du public un document simple et compréhensible par tous : le registre public d'accessibilité.

Ce document permet de communiquer sur le niveau d'accessibilité des prestations proposées par l'établissement. Il comprend également les pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées. On peut aussi y trouver la description des actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées.

Textes de référence :

- Décret du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public  
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte>
- Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité  
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/LHAL1614039A/jo/texte/fr>

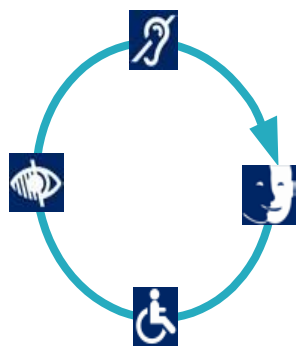


# Fiche de synthèse Accessibilité de l'établissement



## Bienvenue à la Piscine Gabriel Mercier

Prestations de l'établissement: piscine couverte avec bassin de 25 mètres, leçons de natation, jardin aquatique, bébé nageur, aquaphobie, plongée...



→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.   
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.   
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé  oui  non

→ Le personnel connaît le matériel  oui  non



Contact : Raphaël Couturier – [contact@mairie-trevoux.fr](mailto:contact@mairie-trevoux.fr) – 04 74 08 73 73



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

## Accès Piscine

Le bâtiment est accessible

- ➡ Pour les personnes en situation de handicap arrivant en voiture, des places de parking dédiées sont situées à proximité de l'entrée.
- ➡ Une banque d'accueil se trouve en face de l'entrée. Ce poste dédié propose une tablette basse adaptée pour les personnes en fauteuil.
- ➡ Les vestiaires hommes et femmes disposent de cabines et de sanitaires adaptés.
- ➡ Pour les personnes utilisant un fauteuil, l'agent d'accueil prévient un maître-nageur au moment du passage en cabine. Un fauteuil dédié immergeable est alors mis à disposition afin de permettre l'utilisation des douches puis d'accéder à la plage sans passer par le pédiluve.
- ➡ Pour les personnes utilisant un fauteuil, une potence permet la mise à l'eau dans la piscine.